

**TERMES DE REFERENCE**  
“Aménagement paysager à Onaville  
Croix Rouge Américaine  
Programme Canaan – Ansanm Nou Kapab

La Croix Rouge Américaine engagera les services d’une firme spécialisée dans l’aménagement paysager des espaces publics à Canaan.

Le contrat durera un mois. La période de performance commence le plus vite que possible, elle est estimée à : 19 mars 2018 à 20 avril 2018. (3 semaines pour les plantations et une pour les finitions)

Le montant total du contrat dépendra des offres financières reçues.

**CONTEXTE**

Comme parti du programme global de Canaan, la Croix Rouge Américaine supporte l’aménagement des espaces communautaires et publics à Canaan. Ces espaces sont originalement réservés par la communauté et servent un rôle important dans cette ville émergente. Certains sont déjà aménagés en béton et pavés et nécessitent l’aménagement paysagers, et autres sont complètement neuves, et les plantes serviront un rôle structurant dans l’espace public.

**LIVRABLES**

La firme aura à effectuer des aménagements paysagers divers dans plusieurs espaces publics a Onaville Les travaux à effectuer par espace public sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les quatres types d’aménagements typiques sont :

1. **Mini-forets** – Le mini-foret est l’aménagement plus intense et technique, demandant une précision important. Une note technique décrivant la méthodologie suit à la fin de ces Termes de Reference. Les mélanges typiques sont aussi décrits dans la tableau 1 ci-dessous .
2. **Bac a plantes** – Une surface linéaire à planter à l’intérieur d’une espace public déjà bétonnée ou pavée.
3. **Espace verte** – Une terme de base pour décrire des plantations plus traditionnels – plantation des fleurs, ou plantation des arbres à basse densité.
4. **Arbre isolé**- arbre de 2 à 3 m

Le tableau 1 présente la liste des espaces publics et le type de plantation nécessaire. Il indique les types des plantes à planter dans chaque espace, et une estimation des surfaces (m2). Pour certains espaces publics, un travail préliminaire a été fait par la Croix Rouge Américaine et ses partenaires ; comme indiqué dans le tableau. Des autres commentaires spécifiques à chaque espace y sont inscrits.

**Tableau 1 :**

<b>LISTE DES MINI-FORETS et autres espaces verts</b>						
<b>#</b>	<b>Quartier</b>	<b>Localisation nom de l'espace</b>	<b>m2</b>	<b>niveau de travail a date</b>	<b>plante typique a planter</b>	<b>commentaires</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Horeb</b>	<b>120</b>	<b>Deja plantee</b>	<b>mini foret parcelle forestiere</b>	<b>ajouter des couvres sol</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Horeb</b>	<b>163</b>	<b>Deja plantee</b>	<b>mini forest parcelle nourriciere</b>	<b>ajouter des citronelles et du romarin</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Horeb</b>	<b>123</b>	<b>Deja plantee</b>	<b>mini foret parcelle forestier</b>	<b>Suivi d'entretien a faire</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Horeb</b>	<b>156</b>	<b>quelques plantes mise en terre</b>	<b>mini foret parcelle forestier</b>	<b>ajouter d'autres especes'arbres, d'arbustes et de couvre sol</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Union</b>	<b>143</b>	<b>fouilles effectuees, partiellement terre noire</b>	<b>mini foret parcelle forestiere</b>	<b>fouilles effectuees, partiellement terre noire</b>
	<b>Onaville</b>	<b>Place Union</b>	<b>132</b>	<b>espace fouille</b>	<b>mini forest parcelle nourriciere</b>	<b>Terre noire et plantes fouille deja effectuer</b>
	<b>Onaville</b>	<b>place 20</b>		<b>deja plantee</b>	<b>remettre des plantes non comestibles</b>	<b>plantules eparpillées laurier neige pite</b>

## **SOUSSION**

Tous les soumissionnaires devraient soumettre une offre financière détaillée. Cette offre financière devrait être structurée par espace public mentionné dans la matrice, avec un prix total par espace public. En plus, elle devrait montrer les détails pour chaque espace public tel que : les prix unitaires pour les plantes, quantités de terre, transport, main d'œuvre, etc.

Toutes les soumissions devraient être remises à la Croix Rouge Américaine avant la fin de la journée du 9 mars.

Pour toutes les soumissionnaires qui manifestent leur intérêt avant le 5 mars une visite de terrain sera effectuée le 6 mars

## **CALENDRIER DE PAIEMENT**

Les paiements seront faits deux semaines après soumission d'une facture. Le paiement sera effectué en deux tranches :

1. Une première tranche de 60 % après la signature du contrat.
2. La tranche finale après acceptation officielle par la Croix Rouge Américaine du travail. La Croix Rouge Américaine fera une visite des lieux avec la firme pour confirmer, et assurer que les plantes restent vivantes.